Image not found or type unknown

Un mot en droit sur le rapport entre entreprises

Par **gogh48**, le **20/01/2012** à **20:17**

Bonjour,
Comment se nomme en droit le fait qu'une societe a fait une retention (cacher) d'info (technique, techno, ..etc) a une autre societe lorsque celles-ci ont passees des accords commerciauxentre elles. Rapport entre une socite importante et une autre moins importante et que in in fine celle-ci ne peut realiser son contra. La societe la moins importante peut evoquer ...??? (je ne me souviens plus de ce mot jurique)
Merci de m'aider a retrouver la memoire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés